

Entreprendre autrement : tester son activité dans un collectif

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi sont des structures dont le but est d'accompagner l'entrepreneur dans la création d'entreprise, en mettant à sa disposition des ateliers de formation sur divers sujets ainsi qu'une gestion de toute la chaîne administrative, comptable et juridique, pour plus de souplesse.

La définition des CAE (Coopératives d'Activités et d'Emploi)

Les CAE sont un concept qui permet de tester la mise en place d'un projet en toute sécurité. En effet, la nature originale des CAE est de permettre au porteur du projet de devenir salarié (en Contrat à Durée Indéterminée de surcroît). Cela a bien des avantages par rapport à la constitution d'une auto-entreprise ou encore d'une EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée). Nous allons voir les différences qui se posent entre le fait d'être entrepreneur salarié et le fait d'être auto-entrepreneur.

L'accompagnement de l'entrepreneur est un facteur clé de succès pour que le projet aboutisse et vive. En effet, cet accompagnement aura pour effet d'aider l'entrepreneur salarié à mieux définir son étendue de marché et de faisabilité, mais aussi d'apprendre, par les formations, à gérer certains domaines importants qui ne rentreraient pas forcément dans ses domaines de compétences aujourd'hui (notamment le domaine commercial), et également de faire profiter d'un réseau d'entrepreneurs pour l'entraide mais aussi pour gérer des apports d'affaires entre les entrepreneurs salariés. Les avantages de ces CAE sont nets par rapport à un statut d'auto-entrepreneur où l'isolement est généralement constaté, et facteur d'échec.

Les domaines d'activités des CAE

Certains secteurs d'activité ont des particularités, et certaines d'entre elles sont prises en compte par les CAE. En effet, dans le domaine du service à la personne notamment, un agrément est nécessaire pour permettre de facturer un niveau de TVA différent. De plus, cela permet aux clients de bénéficier d'une réduction fiscale de 50% des montants versés. Les CAE ont donc accès à cet agrément pour que leurs entrepreneurs-salariés en profitent. La logique est la même concernant l'agrément des organismes de formation.

Comment trouver la CAE près de chez vous

Google sera alors votre meilleur allié, vous pouvez tout simplement taper "coopérative d'activité et d'emploi" + le nom de la ville principale près de chez vous. Vous pouvez également vous adresser à la Chambre de Commerce près de chez vous, elle vous orientera vers la bonne structure. Vous trouverez enfin d'autres informations intéressantes sur le site de l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE). Les Coopératives d'Activités et d'Emploi sont aujourd'hui les candidats les plus sérieux dans l'accompagnement à la création d'entreprise sous un statut plus sûr que celui de l'auto-entrepreneur, et pour lequel un véritable accompagnement de l'entrepreneur existe.